

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra, Palais des Sports Jean-Claude BOUTTIER - 88 rue du Poirier Baron à SANNOIS (95 110), le :

LUNDI 28 JUIN 2021

A 18 heures 00

La séance sera retransmise en direct via la chaîne YouTube
(Lien disponible sur le site internet de la CA Val Parisis : www.valparisis.fr).
Compte tenu du contexte sanitaire actuel, **le port du masque** est obligatoire pour l'ensemble des participants à la séance du Conseil communautaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 12 avril 2021.
2. Rapport d'activité 2020 de la CA Val Parisis.
3. Approbation du projet de territoire de la CA Val Parisis.
4. Approbation du contrat d'initialisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), entre l'Etat et la CA Val Parisis.
5. Modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes d'Ermont, de la Frette-sur-Seine et de Montigny-Lès-Cormeilles.
6. Modification d'un représentant de la CA Val Parisis au sein du Syndicat AZUR.
7. Budget principal 2021 de la CA Val Parisis : Décision modificative N°1.
8. Budget annexe assainissement 2021 de la CA Val Parisis : Décision modificative N° 1.
9. Approbation de la convention de mise à disposition de la pépinière d'entreprises à Sannois et de l'hôtel d'entreprises à Franconville entre le Conseil Départemental du Val d'Oise et la CA Val Parisis.
10. Création du budget annexe immobilier entreprises de la CA Val Parisis.
11. Budget annexe immobilier entreprises 2021 de la CA Val Parisis.
12. Approbation du règlement relatif aux éléments de rémunération, notamment au régime indemnitaire applicable aux agents de la CA Val Parisis.

13. Définition du temps et de l'organisation du temps de travail des agents de la CA Val Parisis.
14. Tarification des prestations à l'utilisateur – occupation du domaine public communautaire – modification des tarifs.
15. Subventions 2021 aux associations de prévention spécialisée : Associations Habiter et Vivre Ensemble Autrement (HEVEA) et Aiguillage.
16. Subvention 2021 à l'association Aiguillage – action « lever les freins à l'insertion par une plateforme de mobilité citoyenne ».
17. Approbation du rapport annuel d'activités 2020 sur la mise en œuvre du Contrat de ville.
18. Approbation du Schéma Directeur d'Aménagement des Lumières (SDAL).
19. Approbation de la convention-type relative aux modalités de gestion des équipements des carrefours à feux créés par le département du val d'Oise sur le territoire des communes membres de la CA Val Parisis.
20. Approbation de la convention de partenariat relative à l'aménagement et à l'entretien du Parc Schlumberger à Cormeilles-en-Parisis avec le Département du Val d'Oise pour la période 2021-2024.
21. ZAC des Ecouardes - Approbation du Compte Rendu Annuel de la Collectivité (CRAC) 2021.
22. ZAC du Chêne Bocquet à Taverny - Clôture de la ZAC et rétrocession de la rue Jacques KELLNER.
23. Approbation de l'avenant n° 1 à la convention et du protocole d'intervention foncière avec la commune de Pierrelaye et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF).
24. Approbation de la convention de substitution et son protocole d'intervention foncière avec la commune de Montigny-lès-Cormeilles et l'Etablissement Public d'Ile-de-France (EPFIF).
25. Approbation de la convention de coopération avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) pour la mise en œuvre de mesures de compensation au défrichement.
26. Informations – délibérations du bureau communautaire.
27. Informations – décisions du Président.

Le Président,



Yannick BOËDEC